

**Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31**

Date d'impression : 24.09.2020

Numéro de version 2

Révision: 24.09.2020

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**1.1 Identificateur de produit****Nom du produit: PreLavan Perfume**

UFI: 3UA0-X0RD-100U-53PN

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**Secteur d'utilisation**

SU22 Utilisations professionnelles: Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans)

Catégorie du produit PC35 Produits de lavage et de nettoyage (y compris produits à base de solvants)**Catégorie de processus** PROC11 Pulvérisation en dehors d'installations industrielles**Catégorie de rejet dans l'environnement**

ERC8a Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en intérieur)

Emploi de la substance / de la préparation Pré-nettoyant**1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité****Producteur/fournisseur:**

AUWA-Chemie GmbH

Argonstraße 7

86153 Augsburg / ALLEMAGNE

Téléphone: +49-(0)821-55 84 2900

Site internet: www.auwa.de

Contact national

WashTec France SAS

200 rue du Grand Bouland

45760 BOIGNY SUR BIONNE

Tél. : 02 38 60 70 60

Fax : 02 38 60 70 82

www.washtec.fr

Service chargé des renseignements:

Informations techniques info@auwa.de

Fiche de Données de Sécurité SDB_info@auwa.de

1.4 Numéro d'appel d'urgence:

+49 (0) 89-19240 (24h) (seulement en anglais)

Numéro ORFILA (INRS): + 33 (0)1 45 42 59 59

RUBRIQUE 2: Identification des dangers**2.1 Classification de la substance ou du mélange****Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008**

Met. Corr.1 H290 Peut être corrosif pour les métaux.

Skin Corr. 1B H314 Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

Eye Dam. 1 H318 Provoque de graves lésions des yeux.

2.2 Éléments d'étiquetage**Étiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008** Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.

(suite page 2)

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 24.09.2020

Numéro de version 2

Révision: 24.09.2020

Nom du produit: PreLavan Perfume

(suite de la page 1)

Pictogrammes de danger

GHS05

Mention d'avertissement Danger**Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:**

hydroxyde de sodium

Mentions de danger

H290 Peut être corrosif pour les métaux.

H314 Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

Conseils de prudence

P234 Conserver uniquement dans l'emballage d'origine.

P260 Ne pas respirer les brouillards/vapeurs/aérosols.

P280 Porter des gants de protection / un équipement de protection des yeux.

P301+P330+P331 EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. NE PAS faire vomir.

P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau [ou se doucher].

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

Indications complémentaires:

EUH208 Contient 1-(1,2,3,4,5,6,7,8-Octahydro-2,3,8,8-tetraméthyl-2-naphthalenyl)éthanone. Peut produire une réaction allergique.

2.3 Autres dangers**Résultats des évaluations PBT et vPvB****PBT:** Non applicable.**vPvB:** Non applicable.

*** RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**

3.2 Mélanges**Description:** Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.

Composants dangereux:		
CAS: 68891-38-3 NLP: 500-234-8 Reg.nr.: 01-2119488639-16-xxxx	Alcools C12-14 éthoxylés (1-2,5), sulfatées, les sels de sodium Eye Dam. 1, H318; Skin Irrit. 2, H315; Aquatic Chronic 3, H412	5-<10%
CAS: 1310-73-2 EINECS: 215-185-5 Reg.nr.: 01-2119457892-27	hydroxyde de sodium Met. Corr.1, H290; Skin Corr. 1A, H314	≥2-<5%
EINECS: 215-185-5 Reg.nr.: 01-0000016977-53	Alanine, N,N-bis(carboxyméthyl)-, trisodium salt CAS 164462-16-2 Met. Corr.1, H290	1-<3%
CAS: 54464-57-2 EINECS: 259-174-3	1-(1,2,3,4,5,6,7,8-Octahydro-2,3,8,8-tetraméthyl-2-naphthalenyl)éthanone Aquatic Chronic 1, H410; Skin Sens. 1, H317	≥0,1-<0,25%

(suite page 3)

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 24.09.2020

Numéro de version 2

Révision: 24.09.2020

Nom du produit: PreLavan Perfume

(suite de la page 2)

SVHC

Liste SVHC (liste des substances dites préoccupantes, candidates pour la procédure d'autorisation): Ne contient pas ou moins de 0,1% des substances énumérées dans la liste.

Règlement (CE) No 648/2004 relatif aux détergents / Étiquetage du contenu	
agents de surface anioniques	≥5 - <15%
phosphonates	<5%
parfums (Butylphenyl Methylpropional, Hydroxyisohexyl 3-Cyclohexene Carboxaldehyde, COUMARIN, LINALOOL, Alpha-Isomethyl Ionone)	

Indications complémentaires: Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Remarques générales: Enlever immédiatement les vêtements contaminés par le produit.

Après inhalation: Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.

Après contact avec la peau:

Rincer à l'eau chaude.

Un traitement médical immédiat est nécessaire car des brûlures non traitées provoquent des plaies difficilement guérissables.

Après contact avec les yeux:

Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières et consulter un médecin.

Après ingestion:

Ne pas faire vomir, demander d'urgence une assistance médicale.

Rincer la bouche et boire beaucoup d'eau.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés Pas d'autres informations importantes disponibles.**4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Transmettre cette fiche au médecin.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction**Moyens d'extinction:**

Produit non combustible.

Adapter les mesures d'extinction d'incendie à l'environnement.

Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité: Jet d'eau à grand débit

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Monoxyde de carbone (CO)

Dioxyde de soufre (SO₂)

Oxyde d'azote (NO_x)

5.3 Conseils aux pompiers**Équipement spécial de sécurité:**

Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

Ne pas inhaler les gaz d'explosion et les gaz d'incendie.

Porter un vêtement de protection totale.

(suite page 4)

**Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31**

Date d'impression : 24.09.2020

Numéro de version 2

Révision: 24.09.2020

Nom du produit: PreLavan Perfume

(suite de la page 3)

Autres indications

Les résidus de l'incendie et l'eau contaminée ayant servi à l'éteindre doivent impérativement être éliminés conformément aux directives administratives.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.
Sol particulièrement glissant du fait de la présence de produits répandus ou renversés.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:

Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).
Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.
Assurer une aération suffisante.

6.4 Référence à d'autres rubriques

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.
Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.
Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.

Préventions des incendies et des explosions: Aucune mesure particulière n'est requise.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**Stockage:****Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:**

Prévoir des sols résistant aux solutions alcalines.
Empêcher de façon sûre la pénétration dans le sol.
N'utiliser que des emballages spécialement agréés pour la matière/le produit.

Indications concernant le stockage commun:

Ne pas stocker avec des acides.
Ne pas conserver avec les agents d'oxydation.

Autres indications sur les conditions de stockage:

Tenir les emballages hermétiquement fermés.
Conserver les emballages dans un lieu bien aéré.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Voir le chapitre 1.2**RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**

Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques: Sans autre indication, voir point 7.

(suite page 5)

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 24.09.2020

Numéro de version 2

Révision: 24.09.2020

Nom du produit: PreLavan Perfume

(suite de la page 4)

8.1 Paramètres de contrôle

Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:

1310-73-2 hydroxyde de sodium

VLEP Valeur à long terme: 2 mg/m³

Remarques supplémentaires: Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

8.2 Contrôles de l'exposition

Equipement de protection individuel:

Mesures générales de protection et d'hygiène:

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau.

Protection respiratoire:

Utiliser un appareil de protection respiratoire uniquement en cas de formation d'aérosol ou de brouillard.

Filtre provisoire:

Filtre P2

Protection des mains:



Gants de protection

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.

Matériau des gants

En cas d'immersion: Caoutchouc nitrile, >480 min (EN 374).

En cas de contact par projection: Caoutchouc nitrile, >480 min (EN 374).

Temps de pénétration du matériau des gants

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

Protection des yeux:



Lunettes de protection hermétiques

Protection du corps:

Vêtements de travail protecteurs
pour une application manuelle.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Indications générales

Aspect:

Forme: Liquide

Couleur: Brun

Odeur: Caractéristique

Seuil olfactif: Non déterminé.

(suite page 6)

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 24.09.2020

Numéro de version 2

Révision: 24.09.2020

Nom du produit: PreLavan Perfume

(suite de la page 5)

valeur du pH à 20 °C:	13
Changement d'état	
Point de fusion/point de congélation:	Non déterminé.
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	Non déterminé.
Point d'éclair	Non applicable.
Inflammabilité (solide, gaz):	Non applicable.
Température de décomposition:	Non déterminé.
Température d'auto-inflammabilité:	Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
Propriétés explosives:	Le produit n'est pas explosif.
Limites d'explosion:	
Inférieure:	non applicable
Supérieure:	non applicable
Pression de vapeur à 20 °C:	23 hPa
Densité à 20 °C:	1,1 g/cm ³
Densité relative	Non déterminé.
Densité de vapeur:	Non déterminé.
Taux d'évaporation:	Non déterminé.
Solubilité dans/miscibilité avec l'eau:	Entièrement miscible
Coefficient de partage: n-octanol/eau:	Non déterminé.
Viscosité:	
Dynamique:	Non déterminé.
Cinématique:	Non déterminé.
VOC (CE)	0,01 %
9.2 Autres informations	Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité Stable lorsqu'il est utilisé en conformité avec les règlements.

10.2 Stabilité chimique

Décomposition thermique/conditions à éviter: Pas de décomposition en cas d'usage conforme.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions aux acides.

Réactions aux agents d'oxydation puissants.

10.4 Conditions à éviter

Fort réchauffement.

10.5 Matières incompatibles: Pas d'autres informations importantes disponibles.

10.6 Produits de décomposition dangereux: Pas de produits de décomposition dangereux connus

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 24.09.2020

Numéro de version 2

Révision: 24.09.2020

Nom du produit: PreLavan Perfume

(suite de la page 6)

*** RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Pas de données de test pour le mélange. Pour ce mélange, les estimations de toxicité aiguë correspondantes (ATE) ont été calculées à partir des données de toxicité des matières premières et, si nécessaire, des prémélanges. En outre, les données de toxicité pour les matières premières pertinentes sont indiquées ci-dessous.

Toxicité aiguë Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:

Oral	ATEmix	>5.000 mg/kg
Dermique	ATEmix	>5.000 mg/kg

68891-38-3 Alcools C12-14 éthoxylés (1-2,5), sulfatés, les sels de sodium

Oral	DL50	4.100 mg/kg (rat)
Dermique	DL50	>2.000 mg/kg (rat)

1310-73-2 hydroxyde de sodium

Oral	DL50	>2.000 mg/kg (rat)
------	------	--------------------

Effet primaire d'irritation:

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Pas de données de test pour le mélange.

Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Pas de données de test pour le mélange.

Provoque de graves lésions des yeux.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Indications toxicologiques complémentaires:

Les données toxicologiques citées concernant les ingrédients destinées aux personnes exerçant des professions médicales, aux experts des domaines sécurité et protection sanitaire au lieu de travail et aux toxicologues. Les données toxicologiques citées concernant les ingrédients ont été mises à disposition par les producteurs de matières premières.

Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)

De l'ensemble des informations sur les matières premières, aucune preuve de carcinogénicité, mutagénicité et toxicité pour la reproduction ne résulte du mélange.

Mutagénicité sur les cellules germinales Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

*** RUBRIQUE 12: Informations écologiques**

12.1 Toxicité

Toxicité aquatique:

68891-38-3 Alcools C12-14 éthoxylés (1-2,5), sulfatés, les sels de sodium		
EC50, 48 h		7,2 mg/l (daphnia magna)
NOEC, 21 d		0,18 mg/l (daphnia magna)

(suite page 8)

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 24.09.2020

Numéro de version 2

Révision: 24.09.2020

Nom du produit: PreLavan Perfume

(suite de la page 7)

LC50 (96h)	7,1 mg/l (fish)
EC50 (72 h)	27 mg/l (algae)
1310-73-2 hydroxyde de sodium	
EC50, 48 h	40,4 mg/l (daphnia magna)
LC50 (48 h)	133 mg/l (fish)

12.2 Persistance et dégradabilité

Les substances détergentes contenues dans le produit correspondent à la législation sur la performance environnementale des détergents et des détersifs et sont biodégradables.

12.3 Potentiel de bioaccumulation Pas d'autres informations importantes disponibles.

12.4 Mobilité dans le sol Pas d'autres informations importantes disponibles.

Autres indications écologiques:**Indications générales:**

Dans les stations d'épuration, le produit peut entraîner la formation de mousse.

Avant rejet dans les canalisations ou dans les eaux résiduaires après l'état de la technique traiter.

Jeter de plus grandes quantités dans la canalisation ou les eaux peut mener à une augmentation de la valeur du pH. Une valeur de pH élevée est nocive pour les organismes aquatiques. Dans la dilution de la concentration utilisée, la valeur de pH est réduite considérablement: après l'utilisation du produit, les eaux résiduaires arrivant dans la canalisation ne sont que faiblement polluantes pour l'eau.

12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB

PBT: Ce mélange ne contient pas des substances PBT (PBT=persistantes, bioaccumulables et toxiques).

vPvB: Ce mélange ne contient pas des substances vPvB (vPvB=très persistantes et très bioaccumulables).

12.6 Autres effets néfastes

Ne contient aucun complexant organique les degrés d'DOCélimination suivants n'atteignent pas : 80% (28d) (dans l'accord au numéro 406 de l'usine "analysis and measuring procedure").

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets**Recommandation:**

Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

Les résidus de produits sont à éliminer dans le respect de la directive en matière de déchets 2008/98/CE ainsi que selon les réglementations nationales et régionales. Le code de nomenclature du Catalogue Européen des Déchets (CED) ne peut pas être déterminé pour ce produit, car seules les fins d'utilisation par le consommateur permettent une classification. Au sein de l'UE, le code de nomenclature doit être déterminé en accord avec le responsable de l'élimination des déchets.

Catalogue européen des déchets (recommandé)

07 06 01*	eaux de lavage et liqueurs mères aqueuses
-----------	---

Emballages non nettoyés:**Recommandation:**

Les emballages contaminés doivent être vidés au maximum et peuvent alors, après nettoyage adéquat, faire l'objet d'une récupération.

Les emballages ne pouvant pas être nettoyés doivent être évacués de la même manière que le produit.

(suite page 9)

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 24.09.2020

Numéro de version 2


Révision: 24.09.2020

Nom du produit: PreLavan Perfume

(suite de la page 8)

Catalogue européen des déchets
(recommandé) 150110

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU ADR, IMDG, IATA	UN1824
14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU ADR IMDG, IATA	HYDROXYDE DE SODIUM EN SOLUTION SODIUM HYDROXIDE SOLUTION
14.3 Classe(s) de danger pour le transport ADR, IMDG	
	
Classe Étiquette	8 Matières corrosives. 8
14.4 Groupe d'emballage ADR, IMDG, IATA	II
14.5 Dangers pour l'environnement:	Non applicable.
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur Numéro d'identification du danger (Indice Kemler): No EMS: Segregation groups Stowage Category Segregation Code	Attention: Matières corrosives. 80 F-A,S-B Alkalis A SG22 Stow "away from" ammonium salts SG35 Stow "separated from" SGG1-acids
14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC	Non applicable.
Indications complémentaires de transport:	
ADR Quantités limitées (LQ) Quantités exceptées (EQ)	1L Code: E2 Quantité maximale nette par emballage intérieur: 30 ml Quantité maximale nette par emballage extérieur: 500 ml
Catégorie de transport Code de restriction en tunnels	2 E
"Règlement type" de l'ONU:	UN 1824 HYDROXYDE DE SODIUM EN SOLUTION, 8, II

**Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31**

Date d'impression : 24.09.2020

Numéro de version 2

Révision: 24.09.2020

Nom du produit: PreLavan Perfume

(suite de la page 9)

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

Ce produit n'est pas soumis à la notification d'exportation du règlement CE 649/2012.

Le produit n'est pas soumis à la Convention sur les armes chimiques (CAC).

Ce produit n'est pas soumis à la règlement CE 1382/2014 (Dual Use).

RÈGLEMENTS DE TRANSPORT ADR (2019), IMDG (2018), IATA (2019 60. edition)

Directive 2012/18/UE

Substances dangereuses désignées - ANNEXE I Aucun des composants n'est compris.

Directive 2011/65/UE relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques – Annexe II

Aucun des composants n'est compris.

15.2 Évaluation de la sécurité chimique:

Une évaluation de la sécurité chimique ne doit pas être effectuée pour les mélanges.

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

*** RUBRIQUE 16: Autres informations**

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Code du produit: VB2 300-2a

Phrases importantes

H290 Peut être corrosif pour les métaux.

H314 Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H318 Provoque de graves lésions des yeux.

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Voir le chapitre 2

H314: Classification de mélanges à partir des composants (formule d'additivité)

H318: Classification de mélanges à partir des composants (formule d'additivité)

H290: La classification a été effectuée selon le test: ADR Kap. 2.2.8.1.6 - 2005; UN Kap. 37.04.1. Pour ce produit, on a utilisé: principes d'extrapolation - bridging principe

Service établissant la fiche technique:

AUWA Chemie GmbH

Argonstraße 7

86153 Augsburg

Acronymes et abréviations:

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

VOC: Volatile Organic Compounds (USA, EU)

LC50: Lethal concentration, 50 percent

(suite page 11)

**Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31**

Date d'impression : 24.09.2020

Numéro de version 2

Révision: 24.09.2020

Nom du produit: PreLavan Perfume

(suite de la page 10)

LD50: Lethal dose, 50 percent

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic

SVHC: Substances of Very High Concern

vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative

Met. Corr.1: Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux – Catégorie 1

Skin Corr. 1A: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 1A

Skin Corr. 1B: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 1B

Skin Irrit. 2: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 2

Eye Dam. 1: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 1

Skin Sens. 1: Sensibilisation cutanée – Catégorie 1

Aquatic Chronic 1: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique – Catégorie 1

Aquatic Chronic 3: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique – Catégorie 3

*** Données modifiées par rapport à la version précédente**

